



PROFIL DE POSTE N°

GRADE : CADRE SUPERIEUR DE SANTE
Du Pôle des spécialités médicales
TOUTES FILIERES

POSTE A TEMPS PLEIN

Version : 1

Rédacteur : S. CROZE

Resp.Valid : Mme F. GRISONI

Date Validation : 20/01/2021

Groupelement Hospitalier	: GROUPEMENT HOSPITALIER CENTRE
Pôle d'activités médicales	: Spécialités médicales
Responsable médical du pôle	: Pr F. GUEBRE- EGZIABHER
Directrice Référente du Pôle	: Me C. CURIE
Cadre Supérieure du Pôle	: En cours de recrutement
Attaché de l'administration hospitalière	: Me M. NICOLAS

Le **Groupelement Hospitalier Centre** est composé de trois établissements :

- L'Hôpital Edouard Herriot (décrit ci-dessous)
- L'Hôpital des Charpennes : Hôpital Gériatrique
- Le Service de Consultations et de Traitements Dentaires

Présentation générale du site

L'Hôpital Edouard Herriot se situe 5 place d'Arsonval à Lyon 3^{ème}, accessible par les transports en commun (bus, métro, tramway).

Il se compose de 850 lits et places.

Il constitue le principal pôle d'accueil des urgences adultes de l'agglomération.

Il est organisé en 4 pôles d'activité :

- URMARS (**U**rgences, **R**éanimation **M**édicale, **A**nesthésie-**R**éanimation, **S**AMU)
- Spécialités Médicales
- Spécialités Chirurgicales (qui accueillent également la chirurgie d'urgence)
- Odontologie

Il est composé de :

12 unités de médecine réparties au sein des pavillons : F, O, P, X, V

4 unités de gériatrie réparties au sein des pavillons : K et T

12 unités de chirurgie réparties au sein des pavillons : C, D, H, L, M, E, U, V

4 unités de réanimation : H, I, P

1 Centre de traitement des brûlés : Pavillon I

2 unités de Soins Continus aux pavillons H

3 sites d'accueil des urgences : Pavillons N ACCUEIL, Pavillon A et C pour l'ophtalmologie

1 unité d'hospitalisation d'urgence de courte durée et **1** de post urgence et **1** unité post crise psychiatrique
Pav M

27 salles de bloc opératoires pavillon H ET L et C (+ **1** salle de prélèvements multi-organes et **1** salle de lithotritie extracorporelle).

Il est également doté d'un plateau d'imagerie conventionnelle, d'urgence et interventionnelle

Le site de l'hôpital Edouard HERRIOT se caractérise par un projet de modernisation d'envergure, lancé depuis plusieurs années, qui se traduit par :

- La rénovation d'un certain nombre d'unités de soins

- Un bâtiment médicotechnique le pavillon H : l'ensemble des activités opératoires du site (20 salles d'opérations), d'imagerie d'urgence et interventionnelle, les services de réanimations et soins continus médicaux et chirurgicaux, ainsi que 50 lits d'hospitalisation de chirurgie d'urgence.
- Le regroupement des urgences médicales, psychiatriques et chirurgicales

Il est le siège du SAMU, du CRRA et du centre de médecine hyperbare des HCL

PRESENTATION DU PÔLE

Spécialités	Hospitalisation complète	Hôpital de semaine	HDJ	CS
Médecine Interne	O2/ 19 lits O3/ 19 lits } PAV O O4/17 lits } UMEP :20 lits PAV V		PAV R CLIMA	Explorations Fonctionnelles cardiovasculaires et consultation PAV F Cs médecine interne PAV R CLIMA
Néphrologie- hypertension artérielle- dialyse	P1 16 Lits PAV P	P1 : 8lits PAV P	24 places dialyse jour 16 de nuit PAV P	Cs PAV R CLIMA
Immunologie clinique et transplantation rénale	P2 HC : 17 lits P2 : SI post greffes/6 lits PAV P		PAV R CLIMA	PAV R CLIMA
Infectiologie-maladie tropicale			PAV R CLIMA	Cs +centre de prélèvement et CEGIDD PAV K santé publique
Rhumatologie-Pathologie osseuse et immunologie	F1 : 19 lits PAV F	F : 12 lits PAV F	PAV R CLIMA	Absorptiométrie PAV F Cs PAV R CLIMA
Unité médico-judiciaire et Institut médico- légal				UMJ et IML B10
Unité mobile de soins palliatifs				PAVX
Unité de soins palliatifs	X1 ;12 lits PAV X			
CLIMA – Pavillon R			22 PLACES Multi disciplinaire PAV R CLIMA	Cs et soins externes ETP Centre de références maladie rares et toxidermie PAV R CLIMA

POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

Le cadre supérieur de santé est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur Coordonnateur Général des Soins (Art. 4 Décret du 19 Avril 2002 portant statut de Directeur des Soins de la fonction publique hospitalière)

Le Cadre Supérieur de Santé est placé sous l'autorité fonctionnelle du Praticien responsable médical du pôle et du chef de service.

Liaisons fonctionnelles :	Autorité fonctionnelle
Directeur référent de pôle Cadres de pôle Directions fonctionnelles Attachée d'administration du pôle Chef de projet du Pôle (recherche, SI, qualité) Personnels médicaux, responsables des structures Internes et Externes au CHU Universités, instituts de formations Partenaires extérieurs : associations réseaux	Chef médical de pôle Chef de service

DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le Cadre Supérieur de Santé est placé sous l'autorité directe de la Direction des Soins.

Il est en capacité d'assumer, si besoin, les missions générales dévolues à tout Cadre Supérieur, à savoir :

- Management des cadres et des équipes
- Gestion spécifique des soins
- Gestion des ressources humaines
- Gestion économique et financière
- Communication/informations vers les équipes de Cadres et les paramédicaux, le corps médical, les Directions, ses collègues.

MISSIONS

Dans le cadre de son affectation sur le pôle médecine les missions du Cadre Supérieur sont axées :

Le Cadre Supérieur de Santé (CSS) est placé sous l'autorité fonctionnelle du Praticien responsable du Pôle (Art. L 6146.6 de l'ordonnance du 2 mai 2005).

Il est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Soins Coordonnateur Général des Soins (Art. 4 Décret du 19 avril 2002 portant statut de Directeur des soins de la fonction publique hospitalière).

Le CSS contribue au bon fonctionnement du pôle, en lien étroit avec le cadre administratif du pôle et le directeur référent.

Il est en position hiérarchique vis-à-vis des cadres et du Personnel non médical de son périmètre.

Il est membre de la Direction des Soins.

- Assure le bon fonctionnement du pôle, en lien étroit avec le cadre administratif du pôle et le directeur référent.
- Participe à toutes les réflexions stratégiques et décisions prises au sein du pôle.

Il est membre du conseil et du bureau de pôle.

Il est en position hiérarchique vis-à-vis des cadres et du Personnel non médical de son périmètre.

Il est membre de la Direction des Soins.

Le Cadre Supérieur de Santé, responsable de pôle, assure, en lien avec la Direction des Soins, la déclinaison, l'organisation, la gestion et la mise en œuvre du projet de soins infirmiers, médicotechniques et de rééducation des HCL, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, de la prévention et de la gestion des risques.

Dans le cadre de la contractualisation interne, il participe à l'élaboration ainsi qu'à la mise en œuvre des projets du pôle.

Il exerce l'ensemble de ses missions, dans le respect des valeurs de l'institution, de la politique de l'établissement et de la Direction des Soins et des textes qui légifèrent sa profession, sous l'autorité hiérarchique directe de la Direction des Soins et en collaboration avec le responsable médical du pôle et le directeur référent.

En lien avec le directeur référent de Pôle, il assure une gestion des ressources humaines efficiente, anticipe les évolutions en tenant compte des spécificités du Pôle d'activité et dans le respect des moyens alloués.

En lien avec le directeur référent de Pôle, il assure une gestion des ressources humaines efficiente, anticipe les évolutions en tenant compte des spécificités du Pôle d'activité et dans le respect des moyens alloués.

Il assure, en lien étroit avec le directeur référent et l'attaché d'administration, et à la demande du praticien responsable du pôle, un rôle de coordination, information et communication, et à ce titre :

- Favorise les échanges inter-pôles,
- Participe à la mise en œuvre de projets ou missions institutionnelles ou transversales (qualité de la prise en charge des personnes hospitalisées, hygiène, relations avec les usagers, gestion des risques...).

Dans ce cadre :

- Assiste le responsable médical de pôle dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet médical du pôle
- Contribue activement à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet de soins des HCL, décliné spécifiquement au sein de chacun des services du pôle, en lien avec la Direction des Soins
- Assure une gestion des ressources humaines efficiente en tenant compte des spécificités du pôle d'activité
- Participe à la mise en œuvre de projets ou missions institutionnels au niveau du G HEH ou HCL
- Peut assurer, à la demande de la Direction des Soins ou de la Direction, des fonctions transversales.

PRINCIPALES ACTIVITES

Le CSS de Pôle recherche, induit et met en œuvre, en lien avec le directeur référent et l'attaché d'administration, la mutualisation des moyens de l'ensemble des unités/services du PAM.

Interface médico-administrative, le CSS de PAM est garant, avec le directeur référent, de la cohérence globale du fonctionnement du pôle, dans le respect des règles institutionnelles.

Assure une mission de proximité dans la gestion de L'IML et UMJ. Il est aidé dans sa missions par le cadre de la chambre funéraire pour 0,4 ETP.

Ses missions se concrétisent plus particulièrement dans les domaines de l'organisation des soins, du management des ressources humaines, de la gestion économique et financière, de la logistique et de l'hôtelier.

Il recherche et propose des actions en lien avec la qualité de la prise en charge du patient et l'efficience médico-économique.

1/Gestion Financière et Economique en lien avec le responsable du pôle

- Participe avec le directeur référent à l'analyse des tableaux de bord de pilotage et apporte les arguments relevant des activités de soins
- Propose, avec le cadre administratif, des plans d'actions contribuant à la performance du pôle

- Participe au choix des équipements et à la priorisation en lien avec le praticien responsable du pôle, le cadre administratif, les cadres d'unité, le cas échéant des experts

2/Organisation/évaluation et coordination des soins :

- Est membre de la Direction des Soins
- Collabore avec les cadres à la mise en œuvre du projet de soins paramédicaux
- Met en place des outils de gestion et d'évaluation validés au niveau du groupement hospitalier, des HCL et en assure le suivi.
- S'assure de la cohérence des prestations de l'équipe pluridisciplinaire paramédicale jusqu'au lit du malade
- Anticipe, accompagne et évalue les nouvelles organisations et exerce une fonction de veille par rapport aux évolutions des prises en charge
- Met en place, assure le suivi et évalue les objectifs de qualité et de sécurité
- Suscite et promeut des actions d'amélioration continue des prestations (recherche en soins, protocole, organisation...)
- Contribue à la prise en charge globale et individualisée de l'utilisateur

3/Gestion des Ressources Humaines

- Anime et accompagne l'équipe de cadres du pôle
- Contribue à l'amélioration des conditions de travail définies dans le projet social
- Gère l'inadaptation à l'emploi des agents, avec le Service de Santé au Travail, la Direction des Soins, la Direction des ressources Humaines
- Définit les possibilités d'accueil des étudiants en soins infirmiers et participe, avec le cadre supérieur de la Direction des Soins chargé du dossier, à l'organisation des stages
- Gère les situations conflictuelles
- En fonction, du niveau des effectifs budgétés, des compétences et des qualifications, propose le recrutement et l'affectation des personnels du pôle au directeur
- Fait des propositions au praticien responsable et au directeur référent du pôle pour la modification du tableau des effectifs budgétés, en réponse aux évolutions
- Met en œuvre la politique d'accueil et d'intégration du groupement, pour les agents affectés sur le pôle
- Favorise la poly-compétence et la mobilité dans le pôle et inter-pôles
- Participe, avec la Directrice des Soins, au recrutement des cadres, assure leur entretien de progrès, met en place un suivi des entretiens d'évaluation pour l'ensemble des agents du pôle
- Repère, valide et accompagne les projets professionnels et collectifs
- Participe à l'élaboration du Plan de Formation du Pôle, au suivi des formations et à leur retour sur investissement.

4/Dans le domaine de l'évaluation des pratiques professionnelles et de la démarche qualité, sur :

En lien avec les Conseillers Qualité, des axes de progrès ciblés par le Comité Qualité, Gestion des risques du groupement, dont il (elle) est membre

- Accompagne l'harmonisation des pratiques professionnelles paramédicales dans une démarche continue d'amélioration de la qualité, en lien avec la cellule qualité
- Accompagne La démarche d'évaluation des Pratiques Professionnelles, en lien avec les axes fixés par la Direction Centrale des Soins des HCL. Et évalue les actions qualité spécifiques de la Direction des Soins
- Contribue et dynamise l'engagement des Cadres dans le domaine de l'évaluation des pratiques.
- Met en œuvre les actions issues du COPIL certification
- Participe à la semaine de la sécurité et aux actions institutionnelles.

- Incite et contribue à l'accompagnement des projets de recherche en soins infirmiers.

5/ Plans sanitaires d'urgence

- Participe au copil plan blanc.
- Assure en tant que référent du plan orsec afflux massif de victimes décédées sa mise à jour et la mise en œuvre du protocole d'identification des victimes de catastrophes.

6 /Information – communication – coordination :

- Participe aux instances consultatives du pôle
- Reçoit, gère et diffuse les informations ascendantes et descendantes et s'assure de leur compréhension
- Créé des instances d'information, de coordination au sein du pôle (réunions de cadres régulières)
- Participe, initie et/ou anime des groupes de travail multidisciplinaires au sein du GHC en lien avec la Direction des Soins
- Participe aux réunions de cadres supérieurs pilotées par la Direction des Soins
- Développe les relations et entretient les coordinations nécessaires avec les autres secteurs d'activités du GHC et les secteurs prestataires, les services extrahospitaliers, les réseaux de soins, les associations, les usagers et les instituts de formation
- Participe à l'élaboration du rapport d'activité du pôle et contribue au rapport d'activité de la Direction des Soins
- Contribue à l'évolution des systèmes d'information, à la mise en place, au suivi et à l'évaluation de leurs applications
- Assure un reporting à la Direction des Soins

CONNAISSANCES/COMPETENCES/QUALITES ACQUISES ET, OU A DEVELOPPER

APTITUDES REQUISES :

- Vision institutionnelle
- Esprit d'analyse et de synthèse avec rigueur intellectuelle
- Sens de l'organisation et de la méthodologie
- Aptitudes relationnelles : écoute, concertation, négociation
- Esprit d'initiative
- Curiosité intellectuelle/ouverture d'esprit
- Sens du relationnel

PRE-REQUIS :

Diplôme Cadre de Santé – Etre titulaire du concours sur titre de Cadre Supérieur de Santé
Formation à l'évaluation de la qualité de CSS nécessaire

CONDITIONS DE TRAVAIL

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Poste à temps plein
- Poste classé à repos fixes, pas de pointage
- Participation aux astreintes institutionnelles de la Direction des Soins du Groupement Hospitalier Edouard Herriot (Astreinte du Vendredi 18 h au vendredi 18h de la semaine suivante).
- Travaille en binôme sur les remplacements congés et absences du CSS gériatrie, nuit.

Le présent profil est susceptible d'être adapté, spécialement dans ses missions, compte tenu des qualités, de l'expérience du candidat et des besoins de l'établissement.

Candidature à retourner au Secrétariat de la Direction des Soins du GHC à l'adresse mail suivante :

laura.dupont@chu-lyon.fr

Avant le 15 février 2021